

# L'apport de la France à l'international pour répondre à l'impact du changement climatique sur la gestion des ressources en eau Retour sur la période 2011-2023

Par **Éric TARDIEU**

Directeur général de l'Office International de l'Eau (OiEau) et

Secrétaire général du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)

La France, organisée depuis près de soixante ans par bassin pour la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), a progressivement introduit l'adaptation au changement climatique à la fois dans ses politiques nationales. Le modèle français (et désormais largement européen) de concertation, de planification et de gestion a ainsi alimenté les messages français à l'international, notamment dans le cadre des COPs Climat.

## L'eau est la première victime du changement climatique

Le changement climatique est l'un des plus grands défis auxquels l'humanité est confrontée, et il affecte en premier lieu les ressources en eau : « l'eau est la première victime du changement climatique », telle que le résume aujourd'hui la communauté internationale de l'eau.

Avec des régimes de précipitations altérés, des modifications des débits de surface et des conditions de recharge des eaux souterraines avec une salinisation des aquifères côtiers accélérée par l'élévation du niveau de la mer, avec des événements extrêmes (inondations et sécheresses) plus intenses et plus fréquents, avec une incertitude accrue sur les régimes pluviométriques et hydrologiques, les impacts en cascade sur la santé humaine, la sécurité énergétique et alimentaire, les enjeux migratoires liés, sont immenses pour la gestion des ressources en eau.

## L'adaptation (et l'atténuation) au changement climatique, progressivement intégrée(s) aux politiques publiques françaises de l'eau

L'intégration formalisée des impacts de cette « nouvelle » pression climatique s'est traduite en France par

l'adoption en 2011 d'un premier plan national d'adaptation au changement climatique, intersectoriel et régulièrement actualisé depuis.

Dans le domaine de la gestion des ressources en eau spécifiquement, les agences de l'eau ont chacune élaboré, à l'échelle de chaque grand bassin versant français, des stratégies d'adaptation (et d'atténuation) au changement climatique, adoptées entre 2016 et 2018 selon les agences. Le portage par les agences de l'eau, logique dans l'approche française de Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) à l'échelle des bassins, a conduit à l'élaboration de ces stratégies selon la méthodologie usuelles de construction des documents de planification propres à la gestion des ressources en eau en France. Elle mobilise ainsi classiquement une expertise scientifique et un diagnostic partagé, la concertation avec les usagers de l'eau (élus, agriculteurs, industriels, associations, institutions) et l'adoption finale en comité de bassin.

Ainsi, il est intéressant de noter que la pression climatique a pu s'inscrire dans (et conforter) les approches par bassin mises en place en France depuis la loi de 1964. À la planification par grand bassin se sont toutefois progressivement ajoutés différents outils déclinant à des échelles territoriales plus fines le besoin de connaissance partagée (des impacts du changement climatique), de concertation locale (entre les usagers de l'eau en compétition croissante pour la ressource), et d'écriture de scénarios d'aménagement (y compris au sens d'infrastructures partagées). C'est ce qu'incarnent

aujourd'hui notamment les « Programmes territoriaux de gestion de l'eau (PTGE) ».

Cette extension du périmètre de la GIRE par bassin au changement climatique a déterminé dans la continuité l'exemple proposé à l'international par les acteurs français : l'adaptation au changement climatique est bien devenue un enjeu prioritaire en matière de gestion des ressources en eau, à la fois inscrit dans la confirmation du modèle et bousculant sa robustesse.

C'est pourquoi les acteurs français de l'eau ont pu naturellement mettre en avant des messages très intégrés, aussi bien dans le cadre des grands événements internationaux dédiés à la gestion des ressources en eau d'une part, que d'autre part évidemment dans le cadre des COPs Climat (voir plus loin).

## Le Forum mondial de l'eau accueilli à Marseille en 2012 a lancé plusieurs initiatives pérennes

La France a accueilli en mars 2012 le sixième Forum mondial de l'eau, coorganisé avec le Conseil mondial de l'eau. Revendiquant 35 000 participants et visiteurs, le Forum avait retenu parmi ses priorités d'action la nécessité de « Faire face aux changements climatiques et globaux dans un monde qui s'urbanise ».

Dans ce cadre, deux « solutions » (dans le vocabulaire du Forum) lancées à Marseille méritent une mention dans le cadre de cette analyse, notamment parce qu'elles perdurent encore aujourd'hui.

La première est la constitution d'un réseau des bassins pilotes pour l'adaptation au changement climatique. Porté par la CEE-ONU via le secrétariat de la Convention de 1992 sur l'eau, et le RIOB (réseau international des organismes de bassin), le réseau compte actuellement 17 membres, organismes de bassins transfrontières issus de tous les continents.

Le travail du réseau a pour objectif de promouvoir la coopération en matière d'adaptation dans les bassins transfrontaliers, de comparer différentes approches d'adaptation au changement climatique et de partager une vision entre bassins participants. Chaque bassin, ayant défini une stratégie d'adaptation dans son cadre politique et institutionnel (et climatique et géographique bien entendu) propre, peut partager son expérience, et nouer des liens avec d'autres bassins ou des experts.

Le réseau a ainsi contribué à l'élaboration de l'un des manuels du RIOB, paru en 2015. La publication compile et analyse les expériences, les étapes importantes, les enseignements tirés, ainsi que les bonnes pratiques à prendre en compte lors de l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique pour la gestion de l'eau dans un bassin ou un contexte transfrontière.

Durant sa dernière réunion en mai 2023, le travail du réseau s'est poursuivi autour de la gestion de la sécheresse dans les bassins transfrontaliers, les liens entre les processus mondiaux concernant l'eau, l'environnement, le climat et la biodiversité, l'adaptation des zones humides au changement climatique, ou encore

le financement de l'adaptation au changement climatique transfrontalier.

Deuxième action issue du Forum de 2012, l'Initiative pour la Gouvernance de l'eau, hébergée depuis 2013 par l'OCDE, a débouché sur l'élaboration des « 12 principes de la gouvernance de l'eau », destinés à caractériser les facteurs critiques garantissant les conditions de bonne gestion des ressources en eau ou des services d'eau, quelles que soient les géographies et les échelles. La nouvelle stratégie de l'IGE, adoptée fin 2022 a désormais consacré comme nouvel axe prioritaire « la gouvernance de l'eau pour la transition climatique », traduisant à la demande de ses membres un degré supplémentaire d'intégration des enjeux de l'eau et du climat.

Cette évolution manifeste une convergence croissante entre les communautés de l'eau et du climat, notamment dans la poursuite des Objectifs du Développement Durable (ODD). Elle conforte également la pertinence des principes de la gouvernance de l'eau, telles que le besoin de cohérence entre politiques publiques, la clarté des rôles et des responsabilités, ou encore l'action à l'échelle pertinente.

## De la COP21 accueillie en France, point d'inflexion pour l'eau, à la COP27

La COP21 de 2015 peut être considérée comme un point d'inflexion important des engagements non seulement évidemment en matière strictement climatique, mais aussi en matière de meilleure intégration de l'eau dans les discours sur le climat (adaptation, pour faire court).

Jusqu'à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de décembre 2015 à Paris (COP21) en effet, l'eau restait un enjeu peu présent, alors que l'agriculture ou l'énergie étaient traités (d'ailleurs à juste titre) comme des aspects clés à prendre en compte pour lutter contre les changements climatiques. L'eau restait la variable cachée pourtant centrale tant en matière d'irrigation que de production énergétique (que ce soit en matière d'hydroélectricité ou de refroidissement de centrales).

Or, la COP21 a marqué une étape importante dans l'histoire des négociations mondiales sur le climat : l'Accord de Paris est le premier accord mondial universel et juridiquement contraignant sur le changement climatique et au sein duquel la France a pris des engagements (Elle s'est ainsi engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030 par rapport à 1990, et à diviser par quatre ses émissions d'ici 2050. Elle s'est également engagée à mobiliser 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 pour aider les pays les plus vulnérables à s'adapter au changement climatique). Mais c'était aussi une étape importante pour la place accordée à l'eau dans les COPs Climat.

À cette occasion, et avec de nombreux partenaires notamment français, le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) s'est mobilisé pour faire

entendre la voix de l'eau au sein de la communauté du climat. Le RIOB a lancé le « Pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins des lacs, des rivières et des aquifères ». Le Pacte de Paris, aujourd'hui signé par plus de 360 organisations à travers le monde, vise la mobilisation à l'échelle mondiale des organismes de bassin et de tous les autres acteurs impliqués – organisations multilatérales et internationales, administrations gouvernementales, autorités locales, entreprises et tous les secteurs économiques, ainsi que la société civile – pour engager sans délai les actions indispensables pour adapter la gestion de l'eau douce aux effets du changement climatique.

Dans ce contexte, le premier événement officiel de haut niveau sur l'eau dans l'histoire des COPs a été coorganisé cette année-là, manifestant l'intégration des enjeux de l'eau douce dans le programme officiel.

Depuis lors, chaque COP suivante a intégré, avec plus ou moins d'entrain, l'eau dans les événements du programme officiel. La dernière édition à ce jour, la COP27 tenue en Égypte en novembre 2022, a permis d'aborder un large spectre d'enjeux liés à l'eau, tels que le financement de la résilience climatique et de l'adaptation au niveau des bassins, la GIRE au niveau des bassins pour l'adaptation, les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) pour l'adaptation, les eaux souterraines, à la fois solution et ressource à risque dans un climat changeant, les interdépendances eau-alimentation-énergie-écosystèmes.

Pour la première fois, le plan de mise en œuvre de la COP27 « souligne l'importance de la protection, de la conservation et de la restauration de l'eau et des écosystèmes liés à l'eau, y compris les bassins fluviaux, les aquifères et les lacs, et invite instamment les parties à intégrer davantage l'eau dans les efforts d'adaptation ». Tous les Français auront reçu cette mention avec satisfaction !

Ainsi, malgré la difficulté persistante de l'ensemble de la communauté de l'eau à se faire totalement entendre dans ces enceintes de discussion des enjeux climatiques, la prise de conscience a clairement mûri, alimentée d'ailleurs par la succession régulièrement tragique, partout dans le monde, d'événements extrêmes liés à l'eau.

## Les initiatives en cours

La prise en compte du changement climatique, en sus des autres pressions anthropiques, a conduit à interroger le recours à la nature comme allié, notamment face aux crises de l'eau. C'est le sens de l'initiative lancée en 2021 par le Conseil mondial de l'eau, l'OiEau, le RIOB, The Nature Conservancy, et aujourd'hui soutenue par près d'une centaine d'organisations, dont de nombreux acteurs français tels que l'OFB, l'AFD, les agences de l'eau, le Partenariat Français pour l'Eau (PFE). « Il n'y a pas de sécurité hydrique sans sécurité écologique, il n'y a pas de sécurité écologique sans sécurité hydrique », revendique l'action, dont le double objectif est d'une part de renforcer la convergence entre politiques publiques

de l'eau et de la nature, et d'autre part d'accélérer le développement des Solutions Fondées sur la Nature. Cette initiative internationale fait ainsi écho à l'international aux choix nationaux français en matière de politiques environnementales.

Dernière initiative en date : la Coalition pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières rassemble 40 pays, des organisations d'intégration régionale et des organisations internationales, des institutions financières internationales, des ONG, des centres universitaires et de recherche. Elle encourage les engagements concrets pour soutenir l'avancement de la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau. Dans le cadre de ressources en eau limitées, avec la nécessité de s'adapter au climat et d'atténuer ses effets, la gestion coopérative des bassins transfrontaliers est essentielle pour relever les défis du développement économique durable, de la santé humaine et environnementale, de la préservation de la biodiversité, de la réduction des risques de catastrophe et d'une paix durable.

## À ne pas oublier : la coopération permanente par les projets

À la brève description qui précède, il conviendrait d'ajouter la permanence des projets concrets d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau, soutenus par des financements français à l'international. La France prolonge ainsi une longue histoire de coopération et de solidarité dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, *via* l'AFD, les collectivités locales ou les agences de l'eau par exemple, notamment grâce au dispositif du « 1 % loi Oudin-Santini », envié à l'international, qui permet la mobilisation annuelle d'environ 30 M€. La France travaille en particulier en étroite collaboration avec l'Afrique à des projets de prévention des sécheresses et de la désertification, de gestion de l'eau, d'assainissement ou d'éducation environnementale.

Il faudrait ajouter le savoir-faire reconnu des entreprises françaises dans les domaines du traitement de l'eau en général, de la réutilisation des eaux usées et du dessalement en particulier, avec de nombreuses entreprises françaises *leaders* dans ce domaine, comme Suez ou Veolia. Il faudrait enfin ajouter une riche tradition de recherche en hydrologie et en gestion de l'eau, déployée aujourd'hui sur des technologies innovantes telles que l'observation satellitaire, *via* le CNES ou l'IRD notamment, d'actualité renforcée pour l'intégration des pressions climatiques sur les ressources en eau.

En conclusion, la France apporte une contribution majeure à l'effort international visant à faire face aux impacts du changement climatique sur l'eau. Elle travaille avec des pays du monde entier pour fournir une assistance technique et financière et pour soutenir la mise en œuvre de projets concrets et répondre aux défis actuels et futurs en matière de ressources en eau.